

FICHE DE POSTE
AGENT SOCIAL

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Depuis 1993, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme Gironde (HH33), acteur de l'économie sociale et solidaire, agit en faveur du mal logement et de l'insertion.

L'accompagnement des familles accueillies par l'association HH33 constitue une composante essentielle de son activité, qu'il s'agisse des sous-locataires pris en charge au titre des mesures d'intermédiation ou de médiation locative financées par l'Etat et le FSL, des sous-locataires accueillis dans le cadre de la « location solidaire » (logement accompagné non subventionné), des locataires des logements propriété de la Foncière HH, ou des résidents de la Pension de Famille « Maison Saint Fort » à Bordeaux, à savoir les différentes formules d'insertion par le logement que l'association développe.

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) en représente une part substantielle puisqu'afférant à un nombre important de familles, sa mise en œuvre conditionne la prise en charge financière des mesures précitées. Pour autant, il s'inscrit dans une orientation générale du Mouvement Habitat et Humanisme, reposant sur le respect et la responsabilisation des personnes, et plaçant la démarche de projet au cœur du processus d'insertion ou de réinsertion par le logement.

Pour mener à bien ces missions « loger, insérer, recréer du lien », HH33 fonctionne avec aujourd'hui huit salariés (dont 3 CESF et 2 hôtes de maison/éducateurs spécialisés) et une soixantaine de bénévoles. Il est essentiel que les salariés travaillent en étroite relation avec les bénévoles, en particulier ceux chargés de la gouvernance de l'association.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

L'agent social est placé sous l'autorité directe du responsable salarié de l'accompagnement social lié au logement et des référents bénévoles de l'accompagnement et de la GLA (Gestion Locative Adaptée), et de manière générale, il est sous l'autorité du Président et, par délégation, des membres du Bureau de l'association.

Sa fonction principale est d'assurer l'accompagnement social des personnes logées par l'association, en vue de leur relogement ou de leur maintien dans le logement et dans une perspective d'insertion durable. L'accompagnement visera également à conseiller et proposer des actions afin de favoriser l'accès à la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle.

Les activités d'accompagnement social lié au logement s'inscrivent dans le cadre des sous-locations (Intermédiation locative Etat/DDCS/DDETS et Médiation locative FSL).

L'agent social veille à la réalisation du projet de la personne, son évolution et ses aménagements en vue de son autonomie.

L'agent social intervient en liaison étroite et permanente avec :

- ✓ L'ensemble de l'équipe de salariés et de bénévoles
- ✓ Le référent des sous-locations
- ✓ Les partenaires extérieurs

MISSIONS CONFIEES A L'AGENT SOCIAL :

L'agent social prend en charge l'accompagnement social lié au logement des familles qui lui seront confiés par le responsable de l'accompagnement social lié au logement, dont un public spécifique de 10 ménages réfugiés.

Cet accompagnement doit être respectueux à la fois des préconisations de l'association ainsi que celles des organismes financeurs (DDCS/DDETS et FSL).

Dans le cadre de sa mission à Habitat et Humanisme, l'agent social :

- ✓ Analyse la situation des familles orientées par les partenaires sociaux, via le SIAO ou les services de la DDCS/DDETS (pour le public spécifique des réfugiés),
- ✓ Réalise le diagnostic social des situations rencontrées,
- ✓ Prépare au relogement (aspects, matériels, financiers, administratifs) en lien avec les référents sociaux des familles,
- ✓ Organise les démarches inhérentes à l'accès au logement (aspects, matériels, financiers, administratifs, sociaux, etc.),

- ✓ Mène une action d'aide éducative individuelle liée au logement :
 - Elaboration du projet individuel avec la personne,
 - Aide à l'intégration dans l'environnement du logement,
 - Conseil dans l'entretien et l'appropriation du logement,
 - Veille à la bonne occupation du logement, au respect des règles de bon voisinage, des devoirs du locataire et du sous-locataire,
 - Conseil budgétaire et prévention des impayés,
 - Met en place de plans d'apurements, constitue des demandes d'aides financières, en lien avec la commission GLA et le responsable de l'accompagnement social,
 - Met en œuvre avec la famille toute mesure ou orientations favorisant son autonomie,
 - Accompagne avec des actions favorisant l'accès à la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle,
 - Participe à la mise en relation entre les familles et les accompagnants bénévoles de proximité en lien avec le référent bénévole de l'accompagnement,
 - Veille au bon déroulement de la relation entre les familles et les accompagnants de proximité,
 - Réalise les évaluations intermédiaires (en cours d'accompagnement) et finales (glissement de bail, relogement, etc.),
 - Se coordonne avec les services et partenaires extérieurs, avec l'appui du responsable de l'accompagnement,
 - Rend compte de son action auprès du responsable de l'accompagnement et des référents accompagnement et GLA.

L'agent social recruté sera amené à gérer en particulier 10 mesures IML pour des ménages réfugiés et viendra aux côtés des deux CESF intervenant sur les 60 mesures IML (15) et ML (45), pour des familles logées sur la métropole bordelaise.

ANALYSE DE LA PRATIQUE :

L'agent social participe aux espaces d'analyse de la pratique.

VIE ASSOCIATIVE :

L'agent social participe aux réunions d'équipe, de fonctionnement ou tout autre groupe de travail souhaité par les membres dirigeant de l'association.



La mission d'accompagnement d'Habitat et Humanisme implique pour l'agent social un travail en interaction et en collaboration avec les différents bénévoles de l'association :

- ✓ Les bénévoles référents thématiques (GLA, Accompagnement),
- ✓ Les bénévoles accompagnants de proximité,
- ✓ Les bénévoles bricoleurs,
- ✓ Les bénévoles porteurs des autres missions de l'association,
- ✓ Les membres du Bureau et administrateurs

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- ✓ Diplômé CESF et expérience d'au moins 1 an dans le travail social
- ✓ Expérience dans le domaine de l'insertion par l'emploi
- ✓ Rigueur dans la gestion des dossiers
- ✓ Excellentes capacités relationnelles
- ✓ Respect de la confidentialité par rapport aux situations des personnes
- ✓ Esprit dynamique, porteur des valeurs de solidarité d'Habitat et Humanisme
- ✓ Permis B (voiture de service mise à disposition)

Ce document est une base de travail ; l'agent social devra effectuer toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Bordeaux, le 1^{er} avril 2021

